



Les certifications de référence
dans la durabilité préservation bois



SIÈGE SOCIAL
10 rue Galilée - 77420 Champs-sur-Marne - Tél. + 33 (0)1 72 84 97 84
SECTEUR DURABILITÉ ET PRÉSERVATION BOIS
Allée de Boutaut - BP 227 - 33028 Bordeaux Cedex - Tél. +33 (0)5 56 43 63 00
FCBA, organisme certificateur accrédité par le COFRAC (Certification de Produits et Services, n° 5-0011, portée disponible sur www.cofrac.fr et liste des titulaires disponible sur www.fcba.fr), contribue à l'élaboration des normes européennes pour la préservation des bois en œuvre dans le bâti.



La certification de **référence**

www.ctbeplus.fr






FAITES LA DIFFÉRENCE
en choisissant...



CTB-E+ certifie la compétence, valide la maîtrise technique et méthodologique des Experts dans le domaine des pathologies des bois en œuvre.

Elle se base sur le respect de la norme qualité expertale NF X 50-110.

- 
- UN RÉSEAU D'ENTREPRISES
CERTIFIÉES QUI S'ENGAGE SUR :**
- 1** La qualité de la méthodologie d'expertise
 - 2** Le respect des référentiels techniques
 - 3** La remise de rapports d'expertise conformes à la norme

FCBA suit ces experts par le biais d'évaluation annuelle et audits techniques.